

Non à la nouvelle centrale biomasse wallonne

La Flandre fait marche arrière, à quand la Wallonie ?

Aurélie Decoene
Dossier du Service d'études du PTB

1	Problèmes des centrales biomasse.....	2
1.1	Economique.....	2
1.2	Ecologique.....	3
1.3	Particules fines.....	3
2.	Misons sur les alternatives: éolien, photovoltaïque, isolation.....	4
2.1.	Quand TINA s'invite au Parlement wallon.....	4
2.2.	Un scénario alternatif.....	4
2.3.	Pour un plan ambitieux d'isolation des habitations récentes.....	4
3	Conclusions.....	5

Résumé

Le gouvernement wallon a ouvert ce lundi l'appel d'offres relatif à l'implication d'unité(s) centralisée(s) de production d'électricité de puissance allant jusque 200MW alimentée(s) par de la biomasse solide durable. 66,8 millions d'euros de subsides annuels sont en jeu. L'entreprise Bee Power, dont le contrat avec le gouvernement flamand vient d'être rompu début mai, s'est déjà portée candidate.

Par l'ouverture de cet appel d'offres, qui se clôturera le 30 septembre, le gouvernement wallon confirme l'orientation votée le 10 mars par le Parlement wallon. En ouvrant pour la première fois l'octroi de certificats verts à une grande centrale biomasse wallonne, la Wallonie fait clairement le choix de la biomasse. Ce serait, d'après Paul Furlan, la seule solution pour atteindre d'ici 2020 l'objectif de 13% d'énergies renouvelables.

Cet engouement de la Wallonie pour la biomasse laisse perplexe, dès lors que le débat ébranle la Flandre depuis plusieurs mois, jusqu'à faire tomber la ministre de l'Energie, Annemie Turtelboom. Le gouvernement flamand a décidé au début du mois de mai de mettre un terme aux subsides promis pour la construction de deux grandes centrales biomasse à Gand et à Genk.

Cette décision du gouvernement flamand fait suite à une large mobilisation contre la très impopulaire Turteltaks, qui a permis de remettre en cause l'idée même d'une stratégie vers le renouvelable basée sur la biomasse. Celles-ci sont nuisibles pour les finances publiques, pour l'environnement et pour la santé. Les centrales biomasse ne sont ni durables ni écologiques, et elles émettent beaucoup de particules fines et autres polluants.

En ouvrant cette semaine son appel d'offres, le gouvernement wallon fait preuve de surdité, tant face à l'expérience du Nord du pays que face aux critiques des organisations environnementales.

Le PTB plaide pour faire marche arrière sur la biomasse et propose de travailler sur deux axes pour atteindre les objectifs d'énergie renouvelable en Wallonie. D'une part, le PTB propose de miser sur l'éolien et le photovoltaïque, qui sont des alternatives non seulement crédibles, mais aussi plus rentables. D'autre part, le PTB plaide pour un plan ambitieux d'isolation des habitations récentes par un système de tiers-payant. Investir dans les énergies renouvelables et réduire les émissions sont deux aspects indispensables pour atteindre les objectifs internationaux.

1 Problèmes des centrales biomasse

1.1 Economique

Les centrales biomasse ne sont pas rentables pour au moins trois raisons.

La première est que cette source d'énergie nécessite des subsides permanents, car les coûts variables y sont élevés. C'est-à-dire qu'au-delà des investissements de départ, il faut en permanence consommer de grandes quantités de bois, souvent importé. C'est tout le contraire de l'éolien et du photovoltaïque, qui au-delà des investissements de départ, ont des coûts variables presque nuls. L'éolien et le photovoltaïque ne nécessitent donc pas des subsides permanents et sont donc des investissements plus stratégiques et durables.

La deuxième est que le seuil de rentabilité des centrales biomasse varie en fonction du prix de l'électricité. Or celui-ci baisse. En Flandre, cela a poussé à des subsides très élevés (400 millions annuels pour deux grandes centrales), qui sont devenus hors de contrôle pour les finances publiques. La Wallonie a elle plafonné ses subsides (1.026.160 certificats verts annuels pour un montant de 66,8 millions d'euros). Ce qui débouche sur un autre problème: ces subsides n'apportent pas de garantie de rentabilité à long terme pour l'entreprise qui décrochera l'appel d'offres. Il est donc tout à fait possible qu'une entreprise bénéficie pendant plusieurs années de 66,8 millions d'euros de subsides, puis mette la clé sous la porte. Des centaines de millions de subsides auront été distribués, sans apporter de solution durable pour accroître les sources d'énergie renouvelables en Wallonie. Au contraire, les investissements dans l'éolien et le photovoltaïque sont durables.

La troisième est que plusieurs autres pays européens misent sur la biomasse pour remplir les objectifs d'énergies renouvelables d'ici 2020. Or ces objectifs augmenteront évidemment encore pour 2030. Cela va entraîner une forte augmentation des importations de pellets, alors que la Belgique est donc déjà l'un des principaux importateurs de biomasse au monde. L'Institut européen des forêts avance que, à politique inchangée, il n'y aura pas suffisamment de bois ni de terres pour satisfaire durablement aux objectifs de 2030 en manière d'énergie renouvelable¹. Cela poussera donc le prix du bois à la hausse et augmentera les problèmes de rentabilité.

¹ IINAS, Institut européen des forêts, Joanneum Research (2014), IIEEP (2014), Mantau et al. (2010), cité par Greenpeace, "Les limites de la biomasse en Belgique, Le non-sens économique et environnemental des nouvelles

1.2 Ecologique

Faire croire qu'une centrale à pellet est neutre sur le plan des émissions de CO₂ est un mensonge. A production d'énergie équivalente, une centrale à pellet émet même plus d'émissions de CO₂ que le charbon². Les défenseurs des centrales biomasse prétendent que le CO₂ émis est absorbé et stocké par la végétation. Les experts réfutent cette affirmation. Même si tous les arbres abattus étaient remplacés par de nouvelles plantations, il faudrait 100 ans pour que les jeunes arbres puissent capter la même quantité de CO₂.

Par ailleurs, les coûts environnementaux de l'importation massive de pellets n'est pas comptabilisée. Ceux-ci sont pourtant élevés, tant au niveau de la pollution causée par le transport, qu'au niveau de la pression sur les écosystèmes de devoir produire une quantité croissante de bois. Renouvelable et écologie ne vont pas toujours main dans la main, la biomasse est un bon exemple.

1.3 Particules fines

Une centrale biomasse touche également la santé des habitants. Pour s'en convaincre, il faut jeter un oeil à l'expérience de *Steven's Croft Biomass Power Station* de E.ON, en Ecosse. Il s'agit d'une centrale biomasse d'une capacité de 50 MW. En moyenne, elle tourne 61% du temps. Les émissions sont donc équivalentes à une centrale d'une puissance de 34 MW, donc 6 fois moins que le maximum autorisé de 200 MW en Wallonie. Ils y utilisent les "meilleures techniques disponibles" pour limiter l'oxyde d'azote et les émissions de particules fines. En 2012, la centrale a émis 395 tonnes d'oxydes d'azote. C'est l'équivalent de 853.702 véhicules diesel. Elle a également émis 2,3 tonnes de particules ultra fines, ce qui équivaut à 2.000 véhicules diesel supplémentaires³. Multipliez ceci par 6 et vous avez une idée de ce que la future centrale wallonne propulsera dans l'air.

Une centrale à pellet n'émet pas seulement d'oxydes d'azote et de soufre. La combustion de bois "propre" libère également toute une série de déchets: arsenic toxique, antimoine, cadmium, chrome, cuivre, dioxines, furane, plomb, manganèse, cuivre, nickel, hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) cancérigènes... La combustion de bois moins propre s'accompagne de plus de pollution encore.

Les habitants sont trois fois les victimes: 1° coût pour les finances publiques en 2° particules fines, 3° stagnation écologique. Trois bonnes raisons de comparer le coût des centrales biomasse avec celui de l'énergie éolienne et photovoltaïque.

grandes centrales à biomasse en Flandre et en Wallonie », décembre 2015. <http://www.greenpeace.org/belgium/fr/vous-informer/rapports/Les-limites-de-la-biomasse-en-Belgique/>

² Voir le rapport "Wood Pellets: Green Energy or New Source of CO₂ Emissions?" du 22 janvier 2015 (http://e360.yale.edu/feature/wood_pellets_green_energy_or_new_source_of_co2_emissions/2840/). Voir aussi K. Tweed, "Cleaner than coal? Woodpower makes a comeback." du 10 octobre 2013 (<http://www.scientificamerican.com/article/wood-power-makes-comeback/>)

³ <http://www.biofuelwatch.org.uk/wp-content/uploads/Biomass-Air-Pollution-Briefing.pdf>

2. Misons sur les alternatives: éolien, photovoltaïque, isolation

2.1. Quand TINA s'invite au Parlement wallon

TINA, there is no alternative. C'est ce que prétend le ministre de l'Energie, Paul Furlan, pour qui la Wallonie ne pourra pas atteindre les objectifs wallons d'énergie renouvelable sans recourir massivement à la biomasse. C'est également ce qu'ont prétendu les partis au pouvoir en Flandre.

Cet argument TINA crée une pression sur les débats au sein du Parlement wallon, sans pourtant parvenir à gommer les contradictions au sein de la majorité PS-cdH sur le dossier. En commission Energie, le député cdH Josy Arens a ainsi déclaré: "Nous défendons aussi les énergies renouvelables, mais parfois j'ai peur, en défendant certaines d'entre elles, de me battre contre quelque part l'environnement auquel je tiens vraiment." Même le chef de groupe cdH, Dimitri Fourny, était apparu peu enthousiaste lors du vote le 10 mars sur l'octroi des certificats verts à une grande centrale biomasse. Il avait déclaré juste avant le vote en plénière: "Celui qui est aujourd'hui convaincu à 100 %, qu'il se lève. Je ne pense pas qu'il y en ait un parmi nous qui le soit, mais il faut poser des actes". Et en hommes et femmes d'action, les députés de la majorité ont voté à l'unanimité pour la biomasse.

Alors, aucune alternative à la biomasse pour atteindre les objectifs d'énergie renouvelable, vraiment?

2.2. Un scénario alternatif

L'éolien et le photovoltaïque sont le scénario privilégié par l'étude de 3E commandée par Greenpeace, le WWF, Bond Beter Leefmilieu et Inter-Environnement Wallonie⁴. Greenpeace met en avant qu'un tel scénario épargnerait 2 milliards d'euros de subsides à la Belgique d'ici 2030⁵.

Le PTB propose également un scénario alternatif, qui combine des petites installations de panneaux photovoltaïques, de grandes installations de panneaux photovoltaïques (sur des écoles et bâtiments publics) et des éoliennes sur des terrains industriels et le long des canaux et des autoroutes.

2.3. Pour un plan ambitieux d'isolation des habitations récentes

Dans beaucoup d'habitations, on peut encore réaliser d'importantes économies d'énergie. Les primes et déductions fiscales existant actuellement ne sont utiles que pour les familles propriétaires qui ont les moyens d'avancer le coût des travaux. Il n'y a pas de plan aujourd'hui pour les propriétaires qui n'ont pas les moyens, ni pour les locataires. Le PTB plaide pour un plan d'isolation à grande échelle, avec un système de tiers payant. Pour cela, la Région avance

⁴ 3E, « Notre avenir énergétique », juin 2014, http://www.greenpeace.org/belgium/global/belgium/report/2014/our_energy_future.pdf

⁵ Greenpeace, « Les limites de la biomasse en Belgique », *op.cit.*

l'argent de la rénovation, somme qui se rembourse plus tard par les économies faites sur la facture d'énergie.

3 Conclusions

La Wallonie doit atteindre 13% d'énergie renouvelable d'ici 2020. Ne pas investir dans la biomasse requiert donc d'investir dans des scénarios alternatifs. Les exemples de la Flandre et de l'Ecosse, ainsi que l'étude commandée par Greenpeace, le WWF, Bond Beter Leefmilieu et Inter-Environnement Wallonie montrent que c'est non seulement nécessaire sur le plan écologique, mais aussi souhaitable sur le plan économique.

Le photovoltaïque et l'éolien sont bien plus rentables que la biomasse. Ce n'est pas seulement plus écologique, plus durable et plus sain (moins de particules fines) que les centrales biomasse, c'est aussi bien moins cher.

Réduire les émissions est l'autre pan sur lequel la Wallonie doit travailler pour atteindre les objectifs d'énergie renouvelables. Le PTB propose d'investir dans un plan ambitieux d'isolation de logements.

Avec le lancement de l'appel d'offres pour une nouvelle grande centrale biomasse, le gouvernement wallon confirme l'enclenchement d'un engrenage dangereux pour les finances publiques, pour l'environnement et pour la santé. Il fait preuve de surdité, tant face à l'expérience du Nord du pays que face aux critiques des organisations environnementales.

Toutes les raisons sont donc réunies pour que la Wallonie ne fonce pas dans le mur, au moment même où la Flandre fait marche arrière. Ou Paul Furlan souhaite-t-il suivre les pas d'Annemie Turtelboom?